

124

*par a J. B.
Hommage de l'auteur
à la BU*

**Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi**

QUATRIÈME SÉRIE

Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

XLI^e ANNÉE

**REVUE
DES
ÉTUDES ANCIENNES**

Paraissant tous les trois mois

TOME XXI

N^o 2

Avril-Juin 1919

W. DEONNA
Le dieu de Viège.
Clef et hache.

Bordeaux :

FERET & FILS, ÉDITEURS, 9, RUE DE GRASSI

Grenoble : A. GRATIER & C^e, 23, GRANDE-RUE

Lyon : HENRI GEORG, 36-42, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU

Marseille : PAUL RUAT, 54, RUE PARADIS | **Montpellier :** C. COULET, 5, GRAND'RUE

Toulouse : ÉDOUARD PRIVAT, 14, RUE DES ARTS

Lausanne : F. ROUGE & C^e, 4, RUE HALDIMAND

Paris :

E. DE BOCCARD

Ancienne librairie FONTEMOING & C^e, 1, RUE DE MÉDICIS

Bibliothèque Maison de l'Orient



135695

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Tome XXI, 1919, N° 2

SOMMAIRE

E. Bourguet, <i>Sur la promantie des Thouriens</i>	77
U. Ph. Boissevain, <i>La tablette d'achat de Tolsum (Frise)</i>	91
J. Vendryes, <i>Sur le nom du « genre »</i>	97

ANTIQUITÉS NATIONALES

C. Jullian, <i>Notes gallo-romaines : LXXXII, Nouvelles questions sur les druides</i>	102-3
J. Roy-Chevrier, <i>Dea Souconna</i>	111
C. Jullian, <i>A propos de géographie urbaine</i>	112
M. Piroutet, <i>Coup d'œil sur le réseau des voies principales du Jura avant le Moyen-Age et particulièrement sous la domination romaine</i>	115
Marquis de Fayolle, <i>L'oppidum central des Petrocores</i>	138
W. Deonna, <i>Le dieu de Viège</i>	143
C. Jullian, <i>Chronique gallo-romaine</i>	145

BIBLIOGRAPHIE

G. D. BUCK, *Dental terminations I (A. Cuny)*, p. 151. — C' ÉTIENNE, *A propos de l'itinéraire d'Annibal dans les Alpes (C. Jullian)*, p. 151-152. — E. STAMPINI, *Il codice Bresciano di Catullo (P. Lejay)*, p. 152-153. — P. SAINTYVES, *L'Antre des Nymphes de Porphyre (Pr. Alfarcic)*, p. 153-154. — DOM CONNOLLY, *The so called Egyptian Church Order (Pr. Alfarcic)*, p. 154-155. — CH. FRÉGIER, *Les étapes de la crise grecque, 1915-1918 (G. Radet)*, p. 155-156.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

L'Ancien Testament et la méthode historique (C. Jullian), p. 156. — L'affaire des Arginusus (G. Radet), p. 156. — Œuvres de Virgile, édition F. Plessis et P. Lejay (C. Jullian), p. 156.

GRAVURES

Oppidum des Petrocores, p. 140. — Gemme du Musée de Genève, avec le nom du dieu Chnoubis, p. 144.

PLANCHES

II. Stèle de Delphes, renouvelant la promantie des Thouriens.

DIRECTION ET RÉDACTION :

ANTIQUITÉ CLASSIQUE
M. Georges RADET
9 bis, rue de Cheverus
BORDEAUX

ANTIQUITÉS NATIONALES
M. Camille JULLIAN
30, rue du Luxembourg
PARIS (VI^e)

LE DIEU DE VIÈGE

J'ai quelque scrupule à revenir encore une fois sur le problème que soulèvent les attributs du dieu de Viège; toutefois, je me hasarde à communiquer quelques détails qui me paraissent nouveaux, pensant qu'ils pourront intéresser.

*
* *

Il a été question, à plus d'une reprise, dans cette revue, de la curieuse statuette gallo-romaine, trouvée à Viège, et conservée au Musée de Genève. J'ai voulu montrer que tous ses attributs ont un sens céleste et lumineux. On me permettra d'ajouter ici quelques détails qui me paraissent confirmer cette interprétation.

1° Le clou verticalement placé sur la poitrine du dieu, serait l'emblème de l'éclair ou de la foudre 1. Le serpent à tête de lion radié, qui orne nombre d'amulettes gnostiques romaines, où il est dénommé Knouphis, Chnoubis 2, n'est autre, on le sait, que le dieu égyptien Chnum, dont l'un des caractères est solaire. Sur quelques intailles, les rayons lumineux qui l'entourent sont en réalité des clous, dont la tête est nettement perceptible 3. N'est-ce pas attester avec évidence que le clou est le rayon lui-même, ou une de ses formes, l'éclair ?

La méthode ethnographique, qui contribue à élucider tant de problèmes de l'Antiquité, vient aussi en aide. Le dieu de Viège, céleste et chthonien, enfonce le clou de l'éclair avec le maillet du tonnerre. Or, voici qu'en Chine, un dieu infernal, le « Duc du tonnerre », Lei-Kong, au bec de perroquet, tient d'une main le marteau, de l'autre un gros clou, tous deux symbole de la foudre en ce pays 4. Dispaten gaulois et Lei-Kong ne sont-ils pas étroitement apparentés, non certes par filiation historique, mais par simple coïncidence mentale ?

2° Un des attributs habituels du serpent léontocéphale des intailles gnostiques, dont les rayons peuvent être des clous, est un signe

1. *Rev. des Ét. anc.*, 1916, p. 197, 201.

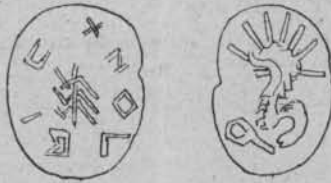
2. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Knuphis*, p. 1258, fig. 4; Delatte, *Études sur la magie grecque*, III-IV, Amulettes mithriaques, amulettes d'Athènes, *Musée belge*, XVIII, 1914, p. 69, n° 30, pl. 3.

3. *Dict. des ant.*, s. v. *Gemmae*, p. 1481, fig. 3532 (Cabinet des médailles).

4. Soulié, *Essai sur la littérature chinoise*, 1912, p. 175.

composé d'une barre verticale que traversent trois traits brisés en zigzag¹. C'est la schématisation du motif égyptien où le dieu Chnoubis est un serpent solaire traversé par trois serpents sinueux. Faut-il rappeler l'analogie avec le Dispatér de Viège, qui porte sur une jambe le zigzag, forme connue de l'éclair², et où paraît aussi l'association du clou et du zigzag ?

3° Le dieu Chnum tient fréquemment la croix ansée, la clef de vie³. Sans en chercher le sens et l'origine discutés, constatons qu'elle subsiste sur les gemmes gnostique romaines, où elle ressemble parfois à une clef réelle, tige terminée à l'une de ses extrémités par un anneau. Elle a cette forme sur une gemme du Musée de Genève,



provenant des Fins d'Annecy⁴. Or nous voyons encore que la statuette de Viège porte elle aussi, outre les symboles précédemment énumérés, une clef, mais « ancrée ».

4° On a anciennement signalé les analogies de ce dieu celtique avec Sérapis, dont il a les traits doux et rêveurs, dont il porte le modius. Mais Sérapis est aussi apparenté à Chnum, et, dans ces temps de syncrétisme, il lui a emprunté quelques caractères⁵.

Peut-être donc, pour comprendre l'origine du symbolisme de cette statuette, devons-nous tourner nos regards vers les humbles monuments de la magie, de la prophylaxie, qui ont conservé à l'époque romaine tant de thèmes orientaux et égyptiens; la pierre gravée des Fins d'Annecy, que nous avons mise en relation avec le dieu de Viège, et qui provient d'une contrée voisine, ne semblerait-elle pas l'indiquer ?

W. DEONNA.

1. Roscher, p. 1259, fig. 4, 1262; Delatte, p. 62.

2. *Rev. des Ét. anc.*, 1916, p. 201-202.

3. Roscher, p. 1253, fig. 1, 1258, fig. 3.

4. Musée de Genève, C. 194. Provenance, Fins d'Annecy; achat 1868. Lentille ovale, en cristal de roche, 0, 15-0, 19. Sur la partie plate, le serpent léontocéphale, radié, et l'instrument que nous identifions à la croix ansée, devenue une sorte de clef, ou tout au moins pouvant facilement être confondue avec celle-ci. Sur la convexité, la barre verticale que traversent les trois traits brisés, et le mot XNOVBIC.

5. Roscher, p. 1253.

CLEF ET HACHE

La hache néolithique trouvée à Loudun¹, qui porte à sa surface un signe en forme de clef, gravé sans doute à l'époque romaine, soulève plus d'un problème intéressant.

Quelle pouvait être sa destination? Clef et hache sont toutes deux, dit avec raison M. Chauvet, des amulettes d'un emploi fréquent. Souvent, ces talismans ont été trouvés dans des tombes, dont ils devaient protéger l'occupant contre les mauvaises influences des mortels et des démons, en même temps que lui assurer une existence facile dans l'au-delà. Il est inutile de rappeler combien les haches et pointes de silex sont nombreuses dans les tombes antiques, puis dans celles du début du christianisme, et plus tard encore. Ainsi déjà, dans la Crète minoenne, le mort reposait sous la protection de la double hache céleste². Les *clefs*³ déposées à l'intérieur ou à l'extérieur des tombes chrétiennes ne sont pas rares non plus⁴; ouvrant et fermant les portes des mondes céleste et infernal⁵, liant et déliant⁶ les embûches, les « nœuds » spirituels ou matériels qui peuvent attendre le mort, leur place est très compréhensible dans le mobilier funéraire. Elles sont à ce titre l'attribut des dieux souterrains, comme des dieux ouraniens⁷. Et c'est en cette qualité qu'on les met en main des femmes

1. Charbonneau-Lassay et Chauvet, *Signe en forme de clef gravé sur une hache néolithique trouvée à Loudun* (*Bulletin des Antiquaires de l'Ouest*, 1918, p. 320 sq.).

2. *L'Anthropologie*, 1916, p. 203 sq.; *Rev. Arch.*, 1913, II, p. 403, tombe aux doubles haches.

3. Sur le symbolisme de la clef, cf. mes travaux antérieurs, *Encore le dieu de Viège* (*Rev. des ét. anciennes*, 1916, p. 193 sq., note 6, référ.); *Le Soleil dans les armoiries de Genève* (*Rev. Hist. des Relig.*, 1915, LXXII, p. 62); *Les croyances religieuses de la Genève antérieure au christianisme* (*Bulletin de l'Institut national genevois*, 1917, p. 317 sq.); *Rev. des ét. grecques*, 1917, p. 360, référ.; Bellucci, *Parallèles ethnographiques*, 1915, p. 41 sq. cf. *Rev. des ét. anciennes*, 1915, p. 310.

4. Toutain, *Les clefs votives dans le culte païen et le rituel chrétien du pays des Éduens* (*Pro Alesia*, III, 1916, p. 25 sq.); id., *A propos des clefs votives* (ibid., 1917, p. 120 sq.); *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles Lettres*, 1914, p. 21-2 (Alesia); *Rev. Hist. des Rel.*, 1914, LXIX, p. 213 (id.); *Rev. des ét. anciennes*, 1915, p. 217 (id.); tombe franque de Zurich, *Indicateur d'ant. suisses*, 1900, II, p. 178.

5. Ces portes de l'au-delà, que le symbolisme funéraire sculpte souvent sur les reliefs et les sarcophages.

6. Delatte, *Études sur la magie grecque* (*Musée belge*, 1914, p. 83 sq.); de même les clefs de saint Pierre, qui lient et délient, dans les traditions populaires, *Archiv f. Religionswiss.*, 1905, 8, p. 558-9.

7. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Kleiduchos*, ex.; *Rev. arch.*, 1917, I, p. 103; *Dict. des ant.*, s. v. *Sera*, p. 1247.

sur certains reliefs palmyréniens, plutôt qu'elles ne caractérisent la défunte comme maîtresse de maison ¹.

Nous pouvons donc penser que cette pierre, associant deux talismans volontiers déposés dans les tombes, a eu cette destination funéraire.

Mais l'association de la clef à la hache a d'autres raisons encore que la commune valeur talismanique et symbolique de ces deux instruments.

Est-il besoin de rappeler que la hache est, très anciennement déjà, le symbole de la foudre, et qu'elle conserve ce sens jusque dans les temps modernes, non seulement en Europe, mais en d'autres continents, la dénomination « pierre de foudre » donnée partout aux haches et flèches de silex en faisant foi? En cette qualité, on l'a de bonne heure associée à d'autres emblèmes célestes, que l'on a même gravés sur elle ², rosaces, cercles ponctués, etc. Je me borne à signaler une hache en bronze du Musée de Genève, couverte de cercles ponctués ³. Or la clef, qui ouvre les demeures infernales, ouvre aussi les demeures célestes, portée par de nombreux dieux antiques ⁴; saint Pierre, le portier céleste, en est l'héritier, comme aussi la Vierge, quand l'iconographie chrétienne lui met la clef en main ⁵. Ainsi la tiennent Hélios; un dieu solaire multiforme des papyrus magiques; le Kronos mithriaque, qui ouvre avec elle les portes du soleil et de la lune par où doivent passer les âmes ⁶.

La clef voisinera donc volontiers avec d'autres signes célestes; sur la statuette du dieu de Viège, avec le clou-éclair et le maillet du tonnerre; tout comme sur la poitrine du Kronos mithriaque, elle s'unit au foudre ⁷. Quoi d'étonnant à la voir s'associer ici à la hache de la foudre?

Bien plus, elle semble même s'identifier par sa forme au rayon et à l'éclair ⁸. Il est curieux de constater que le mot « carreau », qui signifiait jadis « foudre », a subsisté dans l'argot, ce refuge de tant d'archaïsmes, pour désigner un instrument en fer qui sert à ouvrir ou forcer les serrures, et qui a la forme de deux Z superposés, soit la forme zigzagante habituellement donnée à l'éclair ⁹.

1. *Rev. arch.*, 1906, VIII, p. 261. Cf. clef sur un relief funéraire, comme symbole de la profession d'un *aerarius*, *Jahrbuch d. k. arch. Instituts*, 1913, p. 76.

2. *Dict. des ant.*, s. v. *Securis*, p. 1169, et note 2.

3. *Les croyances*, etc., p. 349, fig. 53.

4. Cf. Roscher, l. c.; *Dict. des ant.*, l. c.; Eisler, *Weltenmantel und Himmelszelt*, II, p. 440 sq.

5. *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles Lettres*, 1907, p. 43-5.

6. Roscher, l. c.

7. *Rev. des ét. anciennes*, 1916, p. 195.

8. *Ibid.*, p. 201.

9. Lombroso, *L'homme criminel*, trad. franç. (2), 1895, I, p. 483, note 1. Rappelons que si le dieu de Viège porte sur sa poitrine la clef ancrée, il montre aussi sur sa jambe le zigzag-éclair, *Rev. des ét. anciennes*, 1916, p. 202.

M. Charbonneau-Lassay cherche un rapport entre la hache au signe claviforme de Loudun et les clefs de saint Hubert, qui, rougies au feu, servaient à protéger les animaux des maladies, propriété qu'elles possédaient avec les clefs de saint Guérin ¹, de saint Denis ², de saint Martin ³, de saint Pierre. Cette incandescence de la clef est-elle inspirée uniquement par une raison thérapeutique, ou ne serait-elle pas une survivance du caractère lumineux de la clef symbolique? M. Léon Carias, de Pézenas, me signale à ce propos des rapprochements curieux. Il relève, dans un vieil ouvrage, « *L'abrégé du Dictionnaire des Cas de conscience de M. Pontas*, par Collet ⁴, la citation suivante : « Florent, curé de S^t Pierre, applique la clef de son église, rougie au feu, sur la tête des bœufs, des chiens et autres animaux, pour les préserver de la rage : cette coutume, qui se pratique en plusieurs provinces, sans qu'on y trouve à redire, n'est-elle pas superstitieuse? Réponse : Elle ressent beaucoup la superstition : car sur quel fondement peut on soutenir que la clef d'une église, consacrée à Dieu sous le nom de saint Pierre, ait la vertu de préserver, ou de guérir un animal de la rage, plutôt que celle d'une église dédiée à un autre saint? Pourquoi, si elle a cette vertu, faut-il l'appliquer plutôt chaude que froide? Il semble donc qu'il n'y a là qu'une pure illusion ». Le vieil auteur a raison : pourquoi l'appliquer chaude plutôt que froide? Remarquons que saint Pierre, dont la clef a cette vertu, comme d'autres saints, tient cet attribut des divinités lumineuses, Kronos, etc. ⁵, dont il a conservé le caractère céleste, accentué sur divers documents par la présence à ses côtés du soleil et de la lune ⁶.

Mais cette pratique n'est pas spéciale à nos pays ; elle est générale, sans qu'aucune filiation historique puisse être invoquée. M. Léon Carias m'envoie encore cette citation : « Ces indiens (du Chaco) ont des chiens de chasse bien dressés. . . Dans un village du Rio-Itiyuro, je vis un jour tous ces chiens marqués d'une croix rouge sur la tête : c'était pour les empêcher d'être mordus par un chien enragé qui se tenait dans le voisinage » ⁷. M. Carias remarque avec raison : « dans les deux cas, un signe solaire, clef et croix rouge et rouge, est considéré comme préservant de la rage ». C'est une vieille habitude que de marquer les animaux, comme les humains, d'un signe protecteur céleste,

1. *Arch. suisses des trad. populaires*, 1913, p. 63 ; 1914, p. 35.

2. *Ibid.*, 1911, p. 112.

3. *Bulletin des Antiquaires de l'Ouest*, 1918, p. 323 (d'après Jullian).

4. Liège, 1768, tome III, p. 313, s. v. *Superstition*.

5. Kohler, *Die Schlüssel des Petrus* (*Arch. f. Religionswiss.*, VIII, 1905, p. 215 sq.); *Dict. des ant.*, s. v. *Sera*, p. 1248.

6. Ex. sceau du prieuré de Satigny, Genève, de 1340, clef de saint Pierre, tenue par un bras, entre le croissant lunaire et le soleil flamboyant, Galiffe, *Genève hist. et arch.*, suppl. p. 88, fig.

7. Erland Nordenskiöld, *La vie des Indiens dans le Chaco, Amérique du Sud*, 1908-9, (*Rev. de géographie*, 1912, p. 160).

et, sur les vases italiques, des chevaux sont timbrés de la rouelle solaire; sur des ceinturons barbares, les monstres dégénérés qui dérivent du cheval céleste, dont ils portent encore souvent la tête stylisée, sont timbrés du svastika¹, etc. Pour ce qui concerne l'Amérique, le sens cosmique de la croix, talisman d'un grand usage, y a été démontré à plus d'une reprise², tout récemment encore par M. Saintyves³. Il semble que nous ayons suffisamment d'indices pour croire que si la clef destinée à marquer les animaux est rougie au feu, c'est en souvenir de son symbolisme céleste.

Pour conclure, je croirai volontiers que la hache de Loudun est une amulette funéraire, où la clef doit ouvrir au mort les portes de l'au-delà.

W. DEONNA.

Genève, février 1919.

1. *Rev. Hist. des Rel.*, LXXII, 1915, p. 40 sq. notes, référ.

2. Raynaud, *Les nombres sacrés et les signes cruciformes dans la moyenne Amérique précolombienne* (*Ibid.*, 1901, II, p. 235 sq.).

3. Saintyves, *Le culte de la croix chez les Indiens de l'Amérique du Nord* (*Ibid.*, 1916, LXXIV, p. 64 sq.).

BORDEAUX. — IMPRIMERIES GOUNOUILHOU, RUE GUIRAUDE, 9-11.

PUBLICATIONS NOUVELLES

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 5, rue de Mézières, PARIS

HISTOIRE DE L'ART

Depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours.

Ouvrage publié sous la direction de M. André MICHEL

TOME I. Des débuts de l'Art chrétien à la fin de la Période Romane

<p>1^{re} partie</p> <p>L'ART PRÉ-ROMAN</p> <p>1 vol. in-8° grand Jésus, 450 pages, 207 gravures, 5 héliogravures hors texte, broché 15 francs. Relié demi-chagrin 22 —</p>	<p>2^e partie</p> <p>L'ART ROMAN</p> <p>1 vol. in-8° grand Jésus, 510 pages, 264 gravures, 7 héliogravures hors texte, broché 15 francs. Relié demi-chagrin 22 —</p>
--	---

TOME II. Formation, Expansion, et Évolution de l'Art Gothique.

<p>1^{re} partie</p> <p>FORMATION ET EXPANSION DE L'ART GOTHIQUE</p> <p>1 vol. in-8° grand Jésus, 528 pages, 333 gravures, 5 héliogravures hors texte, broché 15 francs. Relié demi-chagrin 22 —</p>	<p>2^e partie</p> <p>ÉVOLUTION DE L'ART GOTHIQUE</p> <p>1 vol. in-8° grand Jésus, 490 pages, 252 gravures, 7 héliogravures hors texte, broché 15 francs. Relié demi-chagrin 22 —</p>
---	---

TOME III. Le Réalisme. Les Débuts de la Renaissance.

<p>1^{re} partie</p> <p>LE STYLE FLAMBOYANT LE RÉALISME</p> <p>1 vol. in-8° grand Jésus, 463 pages, 257 gravures, 5 héliogravures hors texte, broché 15 francs. Relié demi-chagrin, tête dorée 22 —</p>	<p>2^e partie</p> <p>LES DÉBUTS DE LA RENAISSANCE</p> <p>1 vol. in-8° grand Jésus, 508 pages, 291 gravures, 7 héliogravures hors texte, broché 15 francs. Relié, demi-chagrin, tête dorée 22 —</p>
--	---

TOME IV. La Renaissance.

<p>1^{re} partie</p> <p>LA RENAISSANCE EN ITALIE</p> <p>1 vol. in-8° grand Jésus, 480 pages, 342 gravures, 6 héliogravures hors texte, broché 15 francs. Relié demi-chagrin, tête dorée 22 —</p>	<p>2^e partie</p> <p>LA RENAISSANCE EN FRANCE, EN ESPAGNE ET EN PORTUGAL</p> <p>1 vol. in-8° grand Jésus, 512 pages, 325 gravures, 5 héliogravures hors texte, broché 15 francs. Relié, demi-chagrin, tête dorée 22 —</p>
---	--

TOME V. La Renaissance. Formation de l'art classique moderne.

<p>1^{re} partie</p> <p>LA RENAISSANCE DANS LES PAYS DU NORD</p> <p>1 vol. in-8° grand Jésus, 512 pages, 296 gravures, 6 héliogravures hors texte, broché 15 francs. Relié demi-chagrin, tête dorée 22 —</p>	<p>2^e partie</p> <p>LA FIN DE LA RENAISSANCE ET LA TRANSITION A L'ART MODERNE</p> <p>1 vol. in-8° grand Jésus, 448 pages, 281 gravures, 7 héliogravures hors texte, broché 15 francs. Relié, demi-chagrin, tête dorée 22 —</p>
---	--

L'HISTOIRE DE L'ART formera huit tomes in-8° grand Jésus divisés chacun en deux parties ou volumes. Chaque volume sera mis en vente séparément.

Georges RADET

CYBÈBÉ

Étude sur les transformations plastiques d'un type divin

(XIII^e fascicule de la *Bibliothèque des Universités du Midi.*)

1 vol. in-8° de 130 pages, 77 gravures et V planches. Prix : 10 francs

Bordeaux, FERET ET FILS, éditeurs, 9, rue de Grassi.

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux

FONDÉES EN 1879 PAR MM. LOUIS LIARD ET AUGUSTE COUAT

Directeur : M. Georges RADET

QUATRIÈME SÉRIE

PUBLIÉE PAR

Les Professeurs des Facultés des Lettres d'Aix-Marseille, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

ET SUBVENTIONNÉE PAR

LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
LE CONSEIL MUNICIPAL DE BORDEAUX
LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX
LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX
LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER
LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE
LE COLLÈGE DE FRANCE (FONDS PEYRAT, ANTIQUITÉS NATIONALES)

Prix de l'abonnement :

I. REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES

France. F. 13 » | Union postale. 15 »

II. BULLETIN HISPANIQUE

France et Espagne. . . F. 13 » | Union postale. F. 15 »

Depuis 1919, le *Bulletin italien*, qui formait la III^e section du recueil, a cessé de lui être incorporé.

Les années I à XVIII (1900 à 1918) sont en vente à des prix variant de 12 à 20 francs le volume.

Les prix ci-dessus indiqués pour les abonnements ne s'entendent que de l'année courante. Pour les années écoulées, le prix, suivant le plus ou moins de rareté du volume, varie entre 15 et 30 francs. Certaines années sont complètement épuisées.

Il n'est vendu de numéros isolés que dans la mesure des excédents. Quand un fascicule est demandé, non pour compléter une collection, mais pour se procurer un article, l'éditeur peut fournir un tirage à part.

Toute réclamation relative à une livraison non parvenue doit être faite au plus tard lors de la réception du fascicule suivant.

Le montant des abonnements, les demandes de numéros ou de tirages à part, les réclamations pour manques doivent être adressés à :

MM. FERET et FILS, éditeurs, rue de Grassi, 9, Bordeaux.